

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{er} AOÛT 2011

Procès-verbal de la séance du conseil de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande tenue le 1^{er} août 2011 à 20:00 heures à la salle municipale au 152, rue Municipale de Saint-Adrien-d'Irlande.

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Jessika Lacombe.

Étaient présents aux délibérations Messieurs les conseillers et Madame la conseillère :

- | | |
|----------------------|------------------------|
| 1- Rock Côté | 4- Claude Turcotte |
| 2- Marcel Guay | 5- Jean-Marie Rodrigue |
| 3- Solanges Thibault | 6- Claude Blais |

Madame Ghislaine Leblanc agit comme secrétaire-trésorière, directrice générale.

Après une minute de silence, la séance commença à 20:00 heures.

NO-11-089

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR ET ADOPTION

PROPOSÉ PAR CLAUDE TURCOTTE

APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent l'ordre du jour de la séance du 1^{er} août 2011 que lu par Madame Jessika Lacombe, mairesse et présenté comme suit, à savoir;

1. Lecture de l'ordre du jour et adoption
2. Adoption des délibérations précédentes
3. Acceptation et adoption des comptes du mois
4. Période de question(s) –Partie I
5. Nomination d'un maire suppléant
6. Subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier municipal
7. Demande de prix pour l'huile à chauffage pour la saison 2011-2012
8. Période de question(s)- partie II
9. Levée de la séance

ADOPTE

NO-11-090

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS
PRÉCÉDENTES**

PROPOSÉ PAR : ROCK CÔTÉ

APPUYÉ PAR : SOLANGES THIBAUT

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011 au moins 48 heures avant la tenue des présentes.

En conséquence, les membres de ce conseil approuvent la dispense d'en donner lecture et adoptent les délibérations de la séance ordinaire du 4 juillet 2011 telles que lues et inscrites au livre des minutes de la Corporation de la Municipalité de Saint-Adrien-d'Irlande.

ADOPTE

NO-11-091

**ACCEPTATION ET ADOPTION DES
COMPTES DU MOIS ET DE
L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil adoptent les comptes pour la période du mois de juillet 2011 et autorisent la secrétaire-trésorière, directrice générale, Madame Ghislaine Leblanc, à effectuer le paiement au montant de 28 839.75\$

Que les membres de ce conseil acceptent également l'état des revenus et des dépenses (État des revenus budgétés) pour le mois de juillet 2011

Réf. : selon les données du logiciel municipal (**PG Megagest informatique**) et approuvées par le comité du conseil et de la mairesse, Madame Jessika Lacombe, au nom de cette même municipalité.

ADOPTE

NO-11-092

**PÉRIODE DE QUESTION(S)
– PARTIE I**

Manque d'eau – Internet haute vitesse

NO-11-093

**NOMINATION D'UN MAIRE
SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR : JEAN-MARIE RODRIGUE

APPUYÉ PAR : CLAUDE BLAIS

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la nomination de Monsieur Marcel Guay, comme maire suppléant, pour les mois de septembre, octobre et novembre 2011

Selon l'article 210.24 de la Loi sur l'Organisation territoriale, en cas d'absence, d'empêchement ou de refus d'agir de la mairesse, ou de vacance de son poste, le maire suppléant peut remplacer celle-ci pour siéger aux réunions prévues au Conseil des maires.

Monsieur Marcel Guay pourra la remplacer s'il y a lieu pour les mois de septembre, octobre, et novembre 2011

ADOPTE

NO-11-094

**SUBVENTION ACCORDÉE POUR
L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER**

PROPOSÉ PAR : MARCEL GUAY

APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE

ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ou les chemins pour un montant subventionné maximal de 50 000\$ échelonné sur trois années budgétaires, conformément aux exigences du ministère des Transports.

Le premier versement de 20 000\$ de cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2011-2012. Les travaux autorisés devront être terminés en partie le 15 février 2012, date limite pour soumettre une résolution municipale attestant de la réalisation d'une partie des travaux. Bien que tous les travaux puissent être complétés au cours de la première année, le second montant de 20 000\$ de cette aide financière vous sera versé au cours de l'année budgétaire 2012-2013 et le solde de 10 000\$ sera versé au cours de l'année budgétaire 2013-2014. Cette subvention ne peut être utilisée à d'autres fins que celles pour lesquelles elle est octroyée c'est-à-dire l'amélioration du rang 7 et de la route Marchand.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTE

NO-11-095 **DEMANDE DE PRIX POUR
L'HUILE À CHAUFFAGE
DE LA MUNICIPALITÉ
POUR LA SAISON 2011-2012**

PROPOSÉ PAR : SOLANGES THIBAUT
APPUYÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent que des prix soient demandés pour le remplissage d'huile à chauffage pour l'édifice municipal, pour la saison 2011-2012

Pétroles Caron & Pelchat inc.
Pétroles Sonic
Philippe Gosselin & Associés Ltée

ADOPTE

NO-11-096 **PÉRIODE DE QUESTION(S)
– PARTIE II**

Pulvérisation-Asphalte

NO-11-097 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR : CLAUDE TURCOTTE
APPUYÉ PAR : MARCEL GUAY
ET RÉSOLU : À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Que les membres de ce conseil acceptent la levée de la séance à 20 heures 34.

ADOPTE

Jessika Lacombe
Mairesse

Ghislaine Leblanc
Secrétaire-trésorière
Directrice générale